



LES MASTER CLASS

DE L'EXPROPRIATION ET PREEMPTION

Version 2025

LIEU : Par visioconférence via l'outil ZOOM

PREREQUIS

Experts évaluateurs membres de la CEIF FNAIM

Ou Validation de pré-inscription à la formation sur étude de dossier par un jury ad hoc

OBJECTIFS

- Comprendre la procédure d'expropriation et en connaître les acteurs
- Maîtriser les techniques d'évaluation dans le cadre de l'expropriation

DUREE

30h de formation – 9 séquences

HORAIRES

Séquences de 2h ou 4h

10h-12h ou 10h-12h – 14h-16h

MODALITE ET DELAI D'ACCES

Inscription en ligne via le site www.lecampusdelexpertise.immo

Délais d'accès : suivant planning accessible sur le site www.lecampusdelexpertise.immo

TARIFS

3000€ TTC pour les 30h de formation

CONTACT

Le secrétariat 01.53.76.03.52 chambrenationale@expertfnaim.org

METHODES PEDAGOGIQUES

- Par visioconférence via la plateforme ZOOM
- Alternance entre apports théorique et cas pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES

- Supports techniques : Ordinateur
- Ressources : Supports de cours

MODALITE D'EVALUATION

- QCM et Cas pratique à traiter sous forme de rapport



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Nous consulter : 01.53.76.03.52 chambrenationale@expertfnaim.org

CONTENU

Partie 1 - Comprendre la procédure d'expropriation

Séquence 1 (2h)

Définition de l'expropriation

Décision de l'administration

Phase administrative de l'expropriation

Séquence 2 (2h)

Le transfert de propriété

Partie 2 - L'indemnisation

Séquence 3 (4h)

Procédure de fixation et des indemnités

Paiement des indemnités

Protection des occupants d'immeubles expropriés

Séquence 4 (4h)

Principes d'indemnisation

Règles particulières d'indemnisation

Séquence 5 (2h)

Méthodes d'évaluation

Séquence 6 (4h)

Indemnités d'éviction commerciale

Indemnité d'éviction due à l'exploitant agricole

Séquence 7 (4 h)

L'évaluation des indemnités par l'exemple : indemnités principales et accessoires

Cas pratiques

Séquence 8 (4h)

L'évaluation des indemnités par l'exemple : Problématique du propriétaire occupant

Cas pratiques

Séquence 9 (4 h)

L'évaluation des indemnités par l'exemple : Problématique des biens particuliers

Cas pratiques